

LES SITES ONLY-ATTITUDE.COM - ONE-MILLION-FAST.COM

Category: [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Le site only-attitude.com a généré des demandes de consommateurs. Nous avons voulu découvrir ce qui était derrière cette proposition de coaching. Nous avons eu la surprise d'en découvrir un deuxième qui propose aussi du coaching mais à 25 000 € !



Le site only-attitude.com

Il a été créé le 30/06/2020. Nous publions le whois :

<https://domainbigdata.com/only-attitude.com>

Nos Recherches :

Le site est en construction. Cela ne permet pas d'étudier le contenu. Toutefois, nous avons pu effectuer des recherches.

Le contrat :

Il propose moyennant 2000 € un coaching sur une période de trois mois. Il s'agit en fait d'un copier / coller publié sur le site [claviecoach.com](https://www.claviecoach.com)

<https://www.claviecoach.com/contrat-de-coaching>

Il est indiqué comme société ONLY ATTITUDE INVESTMENT LLC qui aurait son siège à Santa Fé.

La consultation de la base des sociétés américaines ne permet pas d'identifier cette entreprise.

<https://www.corporationwiki.com/search/results?term=Only%20Attitude%20Investment>

Il est à noter l'absence totale de Conditions Générales de vente, d'adresse, de numéro de téléphone.

Les seuls éléments en notre possession portent sur des adresses mails.

Les recherches effectuées ne donnent pas de résultat.

Les recherches sur les intervenants :

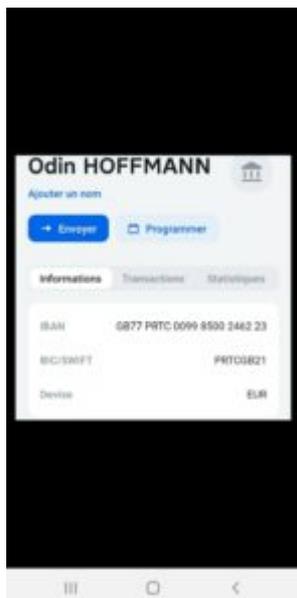
Nous avons noté deux signataires de ce contrat :

Odin HOFFMAN signant OH et Yanis signant LY

Ces correspondants ne sont disponibles que par WhatsApp

Les règlements :

Nous publions l'IBAN de M. HOFFMANN qui a été utilisé pour encaisser les 2000 €



Il s'agit d'un compte de M HOFFMANN Odin, ouvert à la banque Prepay Technologies Limited.

https://www.ibancalculator.com/iban_validieren.html

Les recherches ont permis de trouver une vidéo au nom de M. HOFFMANN mise en ligne le 03/08/2020 sur youtube intitulé « de 0 à 21 M en 12 mois » nous permettant de constater l'existence d'un autre site dénommé one-million-fast.com que nous allons étudier.

Le site one-million-fast.com

La vidéo fait 10 Mo. Nous publions le lien vers youtube :

DE 0 À 21M EN MOINS DE 12 MOIS.mp4

https://www.youtube.com/channel/UCnjZOm26dw5H__SxAkgeleA

Le site internet :

Il a été créée le 03/08/2020. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/one-million-fast.com>

Nos recherches :

La page accueil :

Nous la publions ci-dessous :

[La page du site One Million FAST](#)

Il s'agit d'une simple page assez peu attirante. Il est à noter l'absence totale de Conditions Générales de vente, d'adresse, de numéro de téléphone.

La seule information porte sur deux noms indiqués sous la réserve qu'ils soient authentiques.

- M Yannis LEKMI
- M Odin HOFFMANN

Là encore il s'agit de coaching payant sur trois mois.

Nous remarquons la mention « avoir une garantie de remboursement » avec un remboursement possible...

Cela paraît difficile tant le site est discret sur le moyen de joindre ces personnes.

Il est à noter une promotion exceptionnelle !

Le site fait mention d'un livre vendu 499.99€ mais en promo à ...29.99€. Une bonne affaire !

Par contre le prix du coaching est hors norme !

Il est demandé 25 000 € !!!

" Pourquoi avons-nous décidé de faire une promotion sur l'e-book ?

Nos coachings ne sont jamais facturés en dessous de 25 000€ euros. Il est vrai que pas tout le monde peut se les payer et que c'est un énorme investissement. C'est pour cette raison que l'e-book retrace tous les éléments qui ont fait que nos clients ont réussi à générer des dizaines de millions d'euros"

Il est à noter une information :

*"Yannis et Odin sont des professionnels et leurs résultats ne sont pas typiques. **Ses expériences** ne sont pas une garantie que vous gagnerez autant d'argent. Vous pouvez gagner plus, moins ou la même chose. La seule chose de garantie, est vos premiers 5'000€ par mois si vous appliquez tout ce qui y est indiqué."*

L'auteur de cette page ne sait pas la différence entre le singulier et le pluriel. Nous aurions mis "leurs"

Par ailleurs, nous avons noté que l'orthographe ou la grammaire semblent difficiles à maîtriser

*"Des personnes comme Tai Lopez, Grant Cardone et Gary Vaynerchuk l'utilisent pour faire des millions de dollars, mais personne n'en **parlent**."*

La gestion des singulier / pluriel semble poser quelque souci...

*" Nous Avons Parcouru Le Monde Entier Avant Nos 25 ans Et Avons **Générés**"*

La gestion des participes passés du verbe avoir semble complexe.

Au vu des sommes annoncés, ces deux personnes peuvent prendre un coach de français..

Malgré nos recherches, nous n'avons pu trouvé la trace d'un livre ou de tout autre moyen de communication.

Les informations financières :

"Nous sommes businessman, investisseurs, PDG de plusieurs sociétés cotés en bourse, BusinessCoach, mais certainement pas infopreneurs."

Nous aimerons connaître les noms de leurs sociétés cotées en bourse. Aucune information n'est donnée.

Le site est ouvert depuis le 03/08/2020. Nous trouvons, en outre, des commentaires datés du 23/04/2020 et 26/05/2020, des tableaux d'analyses de données datés du 19/01, 11/02 et 23/02/2020.

La belle voiture mise sur le site est une image créée le 21/06/2020 :

Les Recherches à partir de M Odin HOFFMANN et M Yannis LEKMI :

A part la vidéo mise en ligne et la photo sur le site, aucune information n'est accessible.

Tout semble faux dans les informations.

Il n'a pas été possible de trouver une seule information fiable y compris sur les noms et compétences des coachs cités dans la vidéo ou sur la page. Il est hautement probable qu'il s'agit de noms inventés.

Conclusion :

Nos investigations nous laissent à penser qu'il s'agit de brouteurs du Bénin. En tout état de cause, nous déconseillons de prendre ces deux personnages comme coachs !

Si vous avez effectué un versement sur ces sites, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement nous joindre dans votre mail le ou les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-information-s-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

